



44 • IMMOBILIER

Nantes aménagement portera l'immobilier d'entreprises. La société publique locale se transforme en «véhicule de portage et de gestion du patrimoine immobilier d'entreprises» de l'agglomération ainsi que de celui de Loire océan développement. Ce nouveau «modèle économique» et sa «faisabilité financière» ont été validés par des études conduites par la Scet (Caisse des dépôts) et le cabinet Primexis. Cette évolution doit «permettre le financement de nouvelles opérations» tout en préservant «l'équilibre économique durable du dispositif prenant en compte les sujétions de service public». Selon les analyses, le véhicule de portage serait à même de dégager un résultat annuel moyen de 0,3 M€ et une capacité d'autofinancement de 1,9 M€. Parmi ses prochains dossiers figure l'immeuble (5 800 m²) à la Chantrerie destiné à accueillir, fin 2013, les activités de la filière numérique (*La Lettre API* du 21/09/11) pour un coût de 15 M€.